

■ **Caracas Café S.à r.l.**, à Lausanne (FOSC du 13.02.2002, p. 15). Statuts modifiés le 31 octobre 2002. Renaud Dalida, qui n'est plus associée, cède sa part de CHF 1'000 à l'associé Jokanovic Djuro, de Grône, à Montreux. Kovacevic Rade, dont la part est réduite de CHF 19'000 à CHF 10'000, cède CHF 9'000 à l'associé Jokanovic Djuro, dont la part est portée de CHF 1'000 à CHF 10'000.

Journal no 11117 du 19.11.2002
(00742206 / CH-550.1.026.570-8)